

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Maurice, 3 mai 2021

# L'ADEME ET SANTE PUBLIQUE FRANCE SIGNENT UNE PREMIERE CONVENTION DE COLLABORATION

**Santé publique France et l'Agence de la Transition écologique (ADEME) ont signé une convention cadre pour renforcer leurs actions communes afin de mieux connaître et prévenir les impacts de l'environnement et du changement climatique sur la santé. Plusieurs thématiques prioritaires ont été identifiées pour les 5 prochaines années : la qualité de l'air, le changement climatique, les sites et sols pollués, la prévention et promotion de la santé.**

### **Une collaboration entre deux agences aux missions complémentaires**

Santé publique France et l'ADEME partagent une même mission sur deux champs complémentaires : créer et promouvoir des comportements et des environnements favorables à la santé et à l'environnement. Dans ce cadre, depuis plusieurs années, des collaborations inter-agences existent, notamment sur l'impact et la prévention de la pollution de l'air extérieur ainsi que sur l'alimentation durable. D'autres thématiques communes sont explorées comme la qualité de l'air intérieur, le changement climatique, les mobilités douces, les sites et sols pollués ou plus largement, la prévention, dont la réalisation la plus récente est le site [Agir pour bébé](#).

En scellant leur collaboration, Santé publique France et l'ADEME entendent renforcer la complémentarité et la transversalité de leurs expertises respectives pour notamment mener des actions de prévention en santé et environnement à destination du grand public.

Plus spécifiquement, le changement climatique et ses impacts sur l'environnement et sur la santé conduisent à développer des projets et des actions, inscrits dans la programmation et le fonctionnement de chacune des deux agences.

### **Des approches intégrant santé et environnement dans le développement de solutions et politiques de prévention**

Le but du partenariat signé par Santé Publique France et l'ADEME est de renforcer leurs coopérations dans trois domaines :

- Le développement d'actions concertées vis-à-vis de cibles communes ; comme l'accompagnement des collectivités à la réalisation d'évaluations quantitatives d'impact sur la santé de la pollution de l'air
- La mobilisation des expertises et des solutions en matière de prévention et de sensibilisation en particulier sur le changement climatique ;
- Le renforcement des interactions dans le cadre d'interventions locales (ex. sites et sols pollués, urbanisme favorable à la santé, environnements intérieurs...).

*« Santé publique France et l'ADEME partagent un modèle d'agence à compétence nationale et territoriale. Elles œuvrent l'une et l'autre de l'expertise à l'action. Avec cet accord, notre objectif est de renforcer nos complémentarités et construire durablement des synergies entre nos deux agences en particulier sur l'impact du changement climatique sur la santé. »*

Pr Geneviève Chêne, Directrice générale de Santé publique France

*« Pollution des sols, de l'air, canicules...l'environnement et le climat ont des impacts majeurs sur la santé humaine. Avec cette convention, nous voulons renforcer nos synergies et l'association de nos expertises pour contribuer à mieux partager les connaissances et les solutions à mettre en œuvre pour améliorer notre qualité de vie et nous préparer à un climat qui change ».*

Arnaud Leroy, Président Directeur général de l'ADEME

## **A propos de Santé publique France**

Santé publique France répond au besoin de disposer, en France d'un centre de référence et d'expertise en santé publique. Fondée sur le continuum entre la connaissance et l'intervention, notre mission est d'améliorer et de protéger la santé des populations. Notre action intègre sur le long terme les grands enjeux de santé publique, dans les champs de la protection contre les menaces (notamment risques infectieux, risques environnementaux...) d'une part et de l'amélioration de la santé (déterminants de santé, prévention, promotion de la santé et réduction du fardeau des maladies chroniques, inégalités sociales et territoriales...) d'autre part. Santé Publique France est un établissement public sous la tutelle du Ministère des solidarités et de la santé.

[www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

Retrouvez-nous sur     

## **L'ADEME EN BREF**

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



[@ademe](https://twitter.com/ademe)

## **Contacts presse**

---

**Santé publique France** - [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 - Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48

**ADEME** – [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)

Tél : 01 58 47 81 28